



ANALYSE

2019/25

SUPERFINANCE VS GLOBALWARMINGMAN

## SuperFinance VS GlobalwarmingMan

### La finance sauvera-t-elle le monde ?

#### Pia ou la fable de la finance au service de la santé

Voici l'histoire d'une petite fille de huit mois, prénommée Pia, à qui l'on avait diagnostiqué une maladie génétique rare et mortelle. Ne pouvant être guérie, elle pouvait néanmoins garder l'espoir de passer une vie plus confortable grâce à un médicament du laboratoire Novartis.

Mais une ombre planait sur la petite Pia. Le remède proposé n'était autre qu'une molécule mise au point par des recherches financées par des dons citoyens mais que Novartis, grâce à une habile manœuvre financière, avait transformé en médicament le plus cher au monde. L'injection promise à la petite Pia lui coûterait la bagatelle d'1,9 million d'euros<sup>1</sup>.

Et comble de malchance, la bonne fée Providence qui veillait sur la sécurité sociale belge répondait aux abonnés absents. Les parents de la petite Pia devaient se satisfaire d'un : « ce montant, c'est du Hold-up »<sup>2</sup> mais vous le comprendrez, l'État ne peut pas aider tout le monde, « c'est un mauvais signal envoyé aux entreprises pharmaceutiques »<sup>3</sup>.

Sans solution et n'écoutant que son courage, la maman de la petite Pia prit son bâton de pèlerin et alla à la rencontre de ses concitoyens pour leur conter ses mésaventures. C'est alors que le miracle se produisit. Pris d'affection pour la petite, les Belges firent preuve d'une grande générosité et permirent à la famille de payer leur dû astronomique au vénal Novartis.

*Moralité : dans un monde régi par les lois de la finance, seuls les plus riches peuvent vivre longtemps et avoir beaucoup d'enfants, en bonne santé.*

Il est vrai qu'il y a quelque chose de dérangeant à l'idée qu'un médicament puisse coûter une telle somme. D'autant plus qu'il a été initialement développé avec les deniers de généreux donateurs<sup>4</sup>.

Remarquons qu'il faut bien rembourser les frais d'achat du brevet, de développement et de production. Toutefois, le prix fixé par Novartis n'a pas été établi sur base de ces coûts, qui restent comparables à d'autres médicaments bien moins chers<sup>5</sup>.

Ce prix effarant demandé aux parents de la petite Pia a simplement été défini en fonction d'un autre médicament concurrent pour ce genre de traitement<sup>6</sup>.

Si l'histoire de la petite Pia est pour le moins touchante, voire révoltante, imaginez que cela se produise dans d'autres secteurs plus essentiels, plus universels que la santé d'une seule petite fille. C'est pourtant ce qui se joue en ce moment avec le développement fulgurant de ce que l'on appelle la finance « verte ».

Peut-on laisser l'avenir de la planète assujéti au même cocktail de démission de l'autorité publique de ses responsabilités et de vénalité aveugle de certains acteurs financiers ? Si la transition écologique nécessitera beaucoup d'investissements, où aller chercher l'argent nécessaire ? Plus globalement, quel rôle jouera la finance dans ce combat contre l'effondrement de nos biotopes ?

## **Financiarisation, Monétarisation et titrisation de la nature, QUESAKO ?**

Comprendre la place que va occuper la finance dans les défis environnementaux d'aujourd'hui nécessite avant tout d'en cerner le fonctionnement. L'univers des marchés est multiple et demande de s'arrêter un instant sur les outils dont il bénéficie pour appréhender l'écologie et concrétiser son principe de « soutenabilité faible »<sup>7</sup>, c'est-à-dire d'incorporer les éléments complexes de l'écologie aux lois du monde économique.

Si les titres de bourse ne sont pas valorisés au hasard, comment procède-t-on avec la nature ? Combien valent les insectes pollinisateurs d'une région ? Quel prix donner à un glacier ? Comment valoriser une espèce en voie d'extinction ?

Donner une valeur économique à la nature peut paraître absurde de prime abord. Mais cela n'est pas neuf. Depuis longtemps, nous connaissons les principes du pollueur payeur, des taxes « carbone » ou encore sur les droits d'émission de CO<sub>2</sub>. Or, tous ces mécanismes ont nécessité l'adaptation d'instruments capables d'évaluer financièrement des éléments naturels<sup>8</sup>.

De la même façon, lorsque vous achetez des terres agricoles, un terrain boisé, etc. vous attribuez une valeur à une portion de terre et à la nature qui s'y trouve. Votre parcelle contient-elle une source d'eau, des terres arables, une zone humide protégée, etc. ? Autant de questions qui devront trouver réponse et être transposées financièrement afin de permettre une évaluation correcte de votre terrain.

Concrètement, cette quantification de la nature prend le nom de « monétarisation ». Il s'agit d'un processus donnant un prix à la nature, mais sans aucune notion directe d'échange ou de vente. Cette démarche est d'abord destinée à rendre « la nature audible » auprès de l'ensemble des décisionnaires de ce monde. Il s'agit de faire « parler tout le monde la même langue ». Le langage dominant. Celui de l'argent<sup>9</sup>.

Mais, on le comprend, cette monétarisation est également l'étape préalable à la « marchandisation » de la nature. Ce mécanisme induit de donner un titre de propriété privée à un élément naturel permettant la tenue de transactions commerciales. C'est le cas, notamment, lorsque nous achetons un terrain pour y construire notre maison.

Mais, encore une fois, cela fait longtemps que cette marchandisation existe, que ce soit pour avoir le droit d'exploiter une carrière, de jouir d'une terre agricole ou, comme un sujet d'actualité nous l'a montré récemment, pour racheter collectivement un terrain boisé pour se le réapproprier dans une démarche de bien public<sup>10</sup>. Et que dire encore de la commercialisation des animaux, qu'ils soient de compagnie ou du bétail ?

Le rapport de la finance à la nature n'est donc pas neuf. Mais ce qui l'est, par contre, c'est l'émergence de cette nature dans le giron d'un troisième procédé du monde financier, la « financiarisation » ou « titrisation ».

C'est ce que l'on commence à nommer « finance verte » et qui consiste à échanger dans les marchés financiers des titres ou des bonds gagés sur des éléments naturels. Ainsi, il est possible de prendre des parts dans une portion de forêt amazonienne, d'une réserve naturelle ou encore de zones humides et de parier sur leur protection pour que le titre prenne de la valeur, ou au contraire, sur leur raréfaction car, sur les marchés, tout ce qui est rare est cher<sup>11</sup>.

Par conséquent, si les deux précédents procédés semblent communément admis et faire partie de notre rapport classique à la nature, cette titrisation crispe bien davantage. Ses opposants craignent en effet que l'environnement devienne une source de maximisation du profit en lui-même sans aucune autre forme de contrôle. Avec cette « finance verte », la peur est grande que l'intérêt individuel prenne le pas sur principe de bien commun dans la gestion de l'avenir de la planète.

Or, cette crainte est légitimée par le fait que c'est proprement dans cette absence de régulation collective que se situe l'intérêt même de cette financiarisation de la nature selon ses défenseurs. L'argument est clair : la financiarisation de la nature existe là où les gouvernements n'ont pas régulé. La finance protégera les écosystèmes délaissés par les investissements publics<sup>12</sup>.

### ***La finance peut-elle finalement réussir là où les gouvernements ont échoué ?***

Depuis plusieurs mois, le monde entier assiste, désemparé, aux incendies dévastateurs du poumon vert de la planète. L'Amazonie brûle toujours plus sans que le président brésilien, Jair Bolsonaro, ne fasse rien. Pire, par son laxisme et sa déconsidération assumée des peuples indigènes, il a tout fait pour accélérer la destruction de ce patrimoine planétaire<sup>13</sup>.

Ce dernier exemple renforce l'idée que le système démocratique (Jair Bolsonaro est un président élu démocratiquement sans contestation possible) et la gestion publique ne sont en rien les garants d'une préservation de nos écosystèmes. Dans certains cas, ils peuvent même en être les fossoyeurs.

Il n'en faut pas plus aux défenseurs de la financiarisation de la nature pour réclamer la mise en place d'un système dégagé de toute considération idéologique qui permettrait une préservation pragmatique et optimale des ressources naturelles. Un système qui, selon eux, est rencontré par les outils financiers dérégulés. La finance, en individualisant les intérêts permettrait un niveau de protection bien plus élevé que ce qui est mis en place par les autorités publiques.

En effet, selon la logique des partisans de la financiarisation de la nature, pour reprendre le cas de la forêt amazonienne, si chaque parcelle était la propriété d'un privé, celui-ci aurait intérêt à conduire les incendiaires devant les tribunaux pour demander des réparations car la destruction de la forêt entraînerait une perte de la valeur de son titre.

L'autre argument avancé par les défenseurs de la financiarisation est qu'elle permet de protéger des éléments naturels essentiels mais qui ne remportent pas forcément l'affection du grand public ou des États<sup>14</sup>. En effet, dans les pays où les autorités manquent de moyens pour la préservation de tel ou tel biotope qui n'intéresse que quelques citoyens, la titrisation permet de mobiliser du capital sur ces éléments naturels, peu importe l'attachement du grand public.

Si la financiarisation de la nature a des atouts pour elle, notamment par sa capacité à aller piocher dans les flux gigantesques d'argent qui transitent sur les marchés et dont les États ne bénéficient pas, elle présente néanmoins d'énormes risques liés à son principe fondamental de maximalisation du profit. C'est ce qu'Adam Smith a appelé l'« aléa moral » ou les effets pervers liés à la primauté de l'intérêt individuel sur l'utilité collective<sup>15</sup>.

En effet, tant que le profit lié au titre de bourse est en lien avec la préservation du biotope, la financiarisation de la nature paraît pouvoir endosser le costume de protectrice que lui ont taillé ses plus ardents défenseurs.

Maintenant, que se passerait-il si, comme c'est le cas pour d'autres produits financiers actuels, la valeur du titre est gagée sur la raréfaction du produit ? Dans ce cas, certains détenteurs de droits auraient tout intérêt à voir disparaître une certaine portion des biotopes gagés sur les marchés pour voir leur titre prendre de la valeur<sup>16</sup>.

Est-on prêt à courir ce risque ? Rappelons que contrairement à l'industrie automobile ou les multimédias, en matière d'environnement, ce qui est détruit n'est pas reconstructible ailleurs.

En outre, l'autre risque majeur présenté par la financiarisation de la nature réside dans le fait qu'en cas de crise liée à une bulle spéculative initiant une perte de la valeur des titres, l'intérêt des investisseurs s'amointrira de concert en laissant le biotope sur lequel est gagé le titre sans aucune protection<sup>17</sup>.

Au moment où, économiquement, il sera davantage rentable de vendre ses droits que d'en protéger la valeur, comment éviter que l'ensemble des titres d'une réserve naturelle, par exemple, ne soit acquis par un groupe ayant pour projet d'y construire un complexe hôtelier ?

L'un des soucis majeurs de la financiarisation de la nature est qu'une fois privatisée, la gestion de notre environnement mondial se retrouve pour toujours en dehors des mains des autorités publiques, hors du contrôle de tout organe démocratique dont les critères de gestions peuvent s'éloigner de la recherche du profit à tout prix.

Par conséquent, la financiarisation de la nature pose une question majeure : est-ce que les biotopes les moins « rentables » et donc les moins financiarisés sont forcément les moins cruciaux à conserver ? Autrement dit, peut-on accepter que ce soit la valeur qu'ils détiennent en bourse qui détermine la hiérarchie des éléments environnementaux à protéger ?

### ***L'impossible laisser-faire***

Le côté absurde de jouer la préservation de la planète en bourse et les risques évidents que cela comporte n'a pourtant pas empêché le secteur financier d'investir la question.

Et ce, pour une raison unanimement admise tant du côté de l'écologie profonde que des financiers les plus carnassiers : sauver le climat, protéger la biodiversité et les écosystèmes planétaires va demander de l'argent, beaucoup d'argent. Si la nature n'a pas de prix, la protéger à un coût. Et dans la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons, avons-nous le choix de rejeter définitivement les solutions proposées par la finance ?<sup>18</sup>

Depuis 2008, l'argent dont a tant besoin la lutte pour la préservation de la planète ne se trouve pas dans l'économie réelle mais à 95% sur les marchés<sup>19</sup>. Parallèlement, les finances des états sont exsangues et les politiques climatiques et de préservation de la biodiversité auxquelles se sont engagés les pays lors de la convention de Paris ne voient pas le jour.

L'argent manque, nous dit-on. Et face au faible investissement étatique, la nécessité pousse à envisager d'autres moyens. Rappelons toutefois que, peu importe d'où vient l'argent nécessaire à la transition écologique, la responsabilité de la préservation de nos lieux et modes de vie incombe d'abord et avant tout à nos représentants politiques.

Les limites budgétaires nationales ne peuvent en aucun cas servir d'alibi à une démission face aux enjeux environnementaux de notre temps. Il serait donc insupportable qu'une autorité agisse de la même manière au niveau de l'urgence environnementale que la ministre de la santé par rapport à l'affaire de la petite Pia, lorsqu'elle a dénoncé les solutions apportées par le monde financier tout en refusant de prendre ce dossier en main.

Si la finance a décidé d'investir le secteur, le politique doit prendre ses responsabilités en se rappelant que cet argent doit être considéré comme un outil au service de la planète et non l'inverse.

### **Le Green New Deal européen mettra-t-il la finance au pas ?**

Considérée comme outil d'investissement, la finance ne pourra donc sauver la planète que si sa quête de maximalisation du profit laisse place à une vision ancrée sur le respect de la planète.

En réalité, alors que la finance appelle actuellement à une « soutenabilité faible » visant à incorporer la complexité de la nature dans ses calculs de maximalisation du profit, les études montrent que la régulation est ce qu'il y a de plus efficace en matière de préservation de l'environnement.<sup>20</sup>

Il serait donc opportun de promouvoir une « soutenabilité forte » de l'économie, visant « à intégrer l'économie dans l'environnement et non pas l'inverse et qui (...), place les questions environnementales avant les questions d'efficience économique. »<sup>21</sup>

Or, que ce soient les banques carbonées, les permis d'émettre du CO<sub>2</sub> qui s'échangent sur les marchés ou encore le principe du pollueur payeur ; les outils actuels de financiarisation de la nature ne sont qu'un adossement des ressources naturelles aux lois du marché.

Aussi, le Green New Deal de la prochaine Commission européenne d'Ursula von der Leyen sera-t-il capable de se fonder en tant qu'outil au bénéfice du bien commun et de l'environnement ? Saura-t-elle se départir du principe de la « soutenabilité faible » dominant la finance dite « verte » ?

En tout cas, au vu de sa conception, l'espoir est permis<sup>22</sup>. Organisé autour d'une « banque d'investissements pour le climat » et d'un « fonds d'investissement européen durable », ce New Deal est présenté comme un outil capable de contrer le réchauffement climatique tout en refondant l'économie réelle.

Utilisant les mêmes mécanismes de « création » d'argent qu'après la crise de 2008 (quantitative easing)<sup>23</sup>, la Banque Européenne d'Investissement serait capable de fournir à chaque état un montant équivalant à 2% de son PIB à un taux 0% pour financer des projets liés aux économies d'énergie et à la création d'énergie renouvelable.

À cette banque, serait ajouté un fonds d'investissement destiné à financer une série de d'investissements à hauteur de 100 milliards d'euros par an répartis comme suit : 40 milliards d'euros pour financer la transition en Afrique, 10 milliards d'euros pour la recherche et 50 milliards d'euros pour financer les projets en Europe<sup>24</sup>.

En outre, comme pour parfaire le tableau, le projet de la future Commission prévoit la levée d'un impôt européen de 5% sur les bénéficiaires des entreprises afin de financer structurellement l'effort pour le climat<sup>25</sup>.

Aussi, les plus optimistes verront en ces mesures un gage de bonne foi des autorités européennes et la preuve d'une volonté d'arriver à une durabilité forte se servant des opportunités offertes par la finance dans un cadre strict et régulé.

Pourtant, à ce jour, rien n'est fait. Alors que la Commission éprouve déjà des difficultés à mettre tout le monde d'accord autour de son équipe, on voit poindre les nombreuses bourrasques que devront affronter von der Leyen et consorts pour faire atterrir le projet.

Ainsi, accepter la levée d'un impôt européen serait une première et imposerait aux états de lâcher un peu de leur souveraineté. Or, la tendance au repli sur soi identitaire d'extrême droite ne va pas dans ce sens.

Par ailleurs, de nombreux États, l'Allemagne en tête, restent attachés à la règle de rigueur budgétaire limitant le déficit des États à maximum 3% de leur PIB. Si cette règle n'est basée sur aucune vérité scientifique mais plus symboliquement calibrée sur le chiffre 3 de la trinité, elle exclut toute dynamique d'investissement et de redéploiement massif d'une nouvelle économie basée sur les défis environnementaux d'aujourd'hui.

Enfin, un autre doute s'impose à nous. Si créer autant d'argent a déjà été fait lors du sauvetage des banques et de la finance mondiale en 2008, l'Europe n'a pas imposé ses normes au secteur et l'usage des fonds de ce sauvetage n'a pas suivi les belles intentions de l'époque.

Alors que la Banque Centrale Européenne voulait relancer la machine économique et la prospérité de la société, l'argent reçu par les banques est resté chez elles et réinvesti non pas dans l'économie réelle comme prévu mais dans la finance virtuelle mondiale. Agissant de la sorte, le secteur reproduisait avec ce nouvel argent, ce qui avait précisément conduit à son effondrement en 2008<sup>26</sup>.

Ceci pose donc, sous un angle nouveau, une question essentielle qui taraude notre mouvement depuis de nombreuses années déjà. La finance est-elle capable de se plier à d'autres règles que celle de la maximalisation du profit ? Est-on capable, en Europe, de lui imposer son comportement ? L'après-crise de 2008 nous a montré tout le contraire.

Aussi, malgré le costume de superhéroïne au service du bien que ses plus fervents défenseurs voudraient lui tailler, à l'heure actuelle, constatons que cette finance, dotée d'un pouvoir démesuré, s'apparente bien davantage à l'indomptable Mister Hyde utilisant sa force incommensurable pour ne suivre que ses propres desseins.

Corentin de Favereau  
Chargé d'études et d'analyses

#### A méditer :

- « Dans ce cas, certains détenteurs de droits auraient tout intérêt à voir disparaître une certaine portion des biotopes gagés sur les marchés pour voir leur titre prendre de la valeur. »
- 5%, c'est le taux d'un nouvel impôt que l'Europe compte lever sur les résultats des entreprises pour financer son projet de Fonds d'investissement européen
- La finance est-elle capable de se plier à d'autres règles que celle de la maximalisation du profit ? Est-on capable, en Europe, de lui imposer son comportement ?



Avec le soutien de



*Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet [www.acrf.be](http://www.acrf.be)*

*L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.*

*Merci !*

*Editeur responsable : ACRF-Femmes en milieu rural ASBL – rue Maurice Jaumain 15 – 5330 ASSESSE  
R.P.M. Liège-division Namur n°0408.004.863*

- <sup>1</sup> [https://rtbf.be/info/societe/detail\\_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781](https://rtbf.be/info/societe/detail_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>2</sup> <https://lalibre.be/belgique/societe/un-hold-up-maggie-de-block-revient-sur-l-affaire-de-la-petite-pia-5d848c54d8ad5878fd5a79ed>, site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>3</sup> <https://lalibre.be/belgique/societe/un-hold-up-maggie-de-block-revient-sur-l-affaire-de-la-petite-pia-5d848c54d8ad5878fd5a79ed>, site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>4</sup> [https://rtbf.be/info/societe/detail\\_levee-de-fonds-pour-pia-pourquoi-le-zolgensma-coute-t-il-si-cher?id=10318119](https://rtbf.be/info/societe/detail_levee-de-fonds-pour-pia-pourquoi-le-zolgensma-coute-t-il-si-cher?id=10318119), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>5</sup> [https://rtbf.be/info/societe/detail\\_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781](https://rtbf.be/info/societe/detail_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>6</sup> [https://rtbf.be/info/societe/detail\\_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781](https://rtbf.be/info/societe/detail_traitement-de-pia-les-geants-pharma-se-sucrent-ils-sur-les-maladies-rares?id=10318781), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>7</sup> [https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse\\_12.pdf](https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse_12.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>8</sup> Parmi les différentes méthodes qui permettent de donner un prix à la nature, citons, par exemple, la méthode contingente qui s'apparente à une enquête d'opinions dans laquelle on vous demanderait combien vous seriez prêt à payer pour ne pas voir cet environnement détruit. Mais d'autres moyens, plus rigoureux existent tels que celui des coûts observables, qui réside dans l'évaluation du tissu économique gravitant autour de la nature que l'on veut évaluer. Combien y a-t-il d'hôtels et de restaurants sur le site ? Quelles compagnies de transports s'y trouvent ? etc. <https://franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser-avec-dominique-rousset/tous-les-prix-sont-dans-la-nature>, site consulté le 25 novembre 2019.
- Voir également [https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse\\_13.pdf](https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse_13.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>9</sup> <https://franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser-avec-dominique-rousset/tous-les-prix-sont-dans-la-nature>, site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>10</sup> <https://plus.lesoir.be/258037/article/2019-11-03/des-citoyens-se-mobilisent-pour-se-reappropriier-les-forets>, site consulté le 25 novembre, 2019.
- <sup>11</sup> <https://franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser-avec-dominique-rousset/tous-les-prix-sont-dans-la-nature>, site consulté le 25 novembre, 2019.
- <sup>12</sup> FEYDEL, S. et BONNEUIL, C., *Prédation : Nature, le nouvel Eldorado de la finance*, Paris, 2015, p. 207-208.
- <sup>13</sup> [https://lemonde.fr/idees/article/2019/04/10/appele-des-peuples-indigenes-depuis-l-election-de-jair-bolsonaro-nous-vivons-les-premices-d-une-apocalypse\\_5448063\\_3232.html](https://lemonde.fr/idees/article/2019/04/10/appele-des-peuples-indigenes-depuis-l-election-de-jair-bolsonaro-nous-vivons-les-premices-d-une-apocalypse_5448063_3232.html), consulté le 25 novembre, 2019.
- <sup>14</sup> FEYDEL, S. et BONNEUIL, C., *Prédation : Nature, le nouvel Eldorado de la finance*, Paris, 2015.
- <sup>15</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Aléa\\_moral#cite\\_note-Ekeland2011-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aléa_moral#cite_note-Ekeland2011-1), consulté le 25 novembre, 2019.
- <sup>16</sup> FEYDEL, S. et BONNEUIL, C., *Prédation : Nature, le nouvel Eldorado de la finance*, Paris, 2015, p.179.
- <sup>17</sup> FEYDEL, S. et BONNEUIL, C., *Prédation : Nature, le nouvel Eldorado de la finance*, Paris, 2015, p. 207-208.
- <sup>18</sup> GADREY, J., et LALUCQ, A., *Faut-il donner un prix à la nature ?* Institut Veblen, 2015.
- <sup>19</sup> Propos recueillis lors d'une conférence donnée par Financité le 7 septembre 2019.
- <sup>20</sup> <https://franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser-avec-dominique-rousset/tous-les-prix-sont-dans-la-nature>, site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>21</sup> [https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse\\_12.pdf](https://pac-g.be/docs/analyses2016/analyse_12.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>22</sup> [https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse\\_dbb\\_-\\_pacte\\_finance\\_climat.pdf](https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse_dbb_-_pacte_finance_climat.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>23</sup> Pratique par laquelle la BCE rachète aux banques des obligations d'État pour que les banques soient plus dotées en liquidités. [https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse\\_dbb\\_-\\_pacte\\_finance\\_climat.pdf](https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse_dbb_-_pacte_finance_climat.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>24</sup> [https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse\\_dbb\\_-\\_pacte\\_finance\\_climat.pdf](https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse_dbb_-_pacte_finance_climat.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>25</sup> [https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse\\_dbb\\_-\\_pacte\\_finance\\_climat.pdf](https://financite.be/sites/default/files/references/files/analyse_dbb_-_pacte_finance_climat.pdf), site consulté le 25 novembre 2019.
- <sup>26</sup> Propos recueillis lors d'une conférence donnée par Financité le 7 septembre 2019.